

URGENCES DENTAIRES

EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ



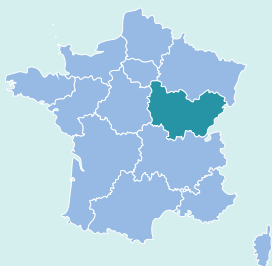
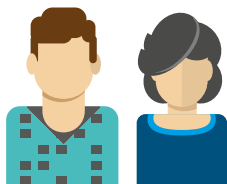
Améliorer la réponse aux besoins de soins urgents dentaires les dimanches et jours fériés, désengorger la régulation du SAMU-Centre 15 et disposer d'une meilleure organisation des RDV d'urgences durant la garde dentaire

Porteur du projet :

Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes (CROCD) de la région Bourgogne-Franche-Comté

Partenaires :

Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes (CDOCD) de la Côte-d'Or (21) et de la Saône-et-Loire (71) ; Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRA) au CHU de Dijon (21) et au CRRA de Chalon (71) ; Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Chirurgiens-Dentistes de la région Bourgogne-Franche-Comté



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
(21, 71)

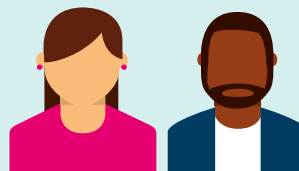


Durée :
2 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
164 K€

Fonds d'intervention
régional (FIR) :
45 K€



Patients :
population générale



Publié au Recueil des
Actes Administratifs
le 20/01/2023



Financement complémentaire :
forfait horaire de régulation
au sein du Centre 15
les dimanches et jours fériés

